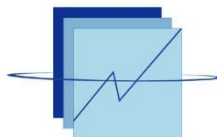


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

ENQUETE SUR L'EMPLOI, LA REMUNERATION ET LES HEURES DE TRAVAIL (EERH)



Note d'analyse
T4 2021



Rocade Fann Bel-Air Cerf-Volant,
B.P 116 Dakar RP (Sénégal)



Tél : (+221) 33 869 21 39

Fax : (221) 33 824 36 15



www.ansd.sn

Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprises pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note d'analyse trimestrielle de l'Enquête sur l'Emploi, la Rémunération et les Heures de travail (EERH). Elle permet de dresser une gamme d'indicateurs trimestriels sur l'offre d'emplois salariés, la rémunération brute des employés, les heures travaillées auprès des entreprises du secteur formel, en l'occurrence celles évoluant dans l'industrie, la construction, le commerce et les services. Toutefois, ces indicateurs ne prennent pas en compte les employés de l'administration publique.

Les indicateurs sont publiés trimestriellement et sont susceptibles d'être révisés lorsque le taux de couverture est inférieur à 100%. Les présents indicateurs sont élaborés avec un taux de couverture de 75,0%.

Analyse d'ensemble

Au quatrième trimestre 2021, le nombre d'employés salariés dans le secteur moderne hors administration publique est évalué à 337 539 contre 308 586 un an plus tôt, soit une hausse de 9,4%. De même, les rémunérations globales ont progressé de 11,1% sur la même période. Les heures hebdomadaires moyennes travaillées par employé ont également augmenté sur la période (+1,2%).

I. Analyse de l'emploi

I.1 Vue d'ensemble : une progression du nombre d'employés dans le secteur moderne

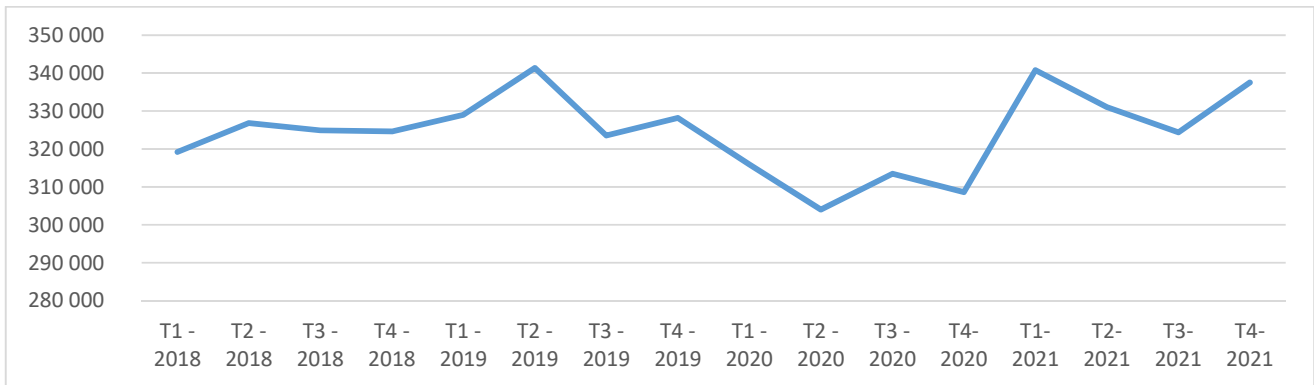
Le nombre d'employés dans le secteur moderne, hors administration publique, a progressé de 9,4% au quatrième trimestre 2021, comparativement à celui de la période correspondante en 2020. Cette évolution est consécutive à l'augmentation des effectifs dans l'industrie (+14,2%), le commerce (+12,7%) et, dans une moindre mesure, les services (+6,7%). En revanche, il est noté une légère réduction des effectifs dans la construction (-0,7%).

L'accroissement du nombre d'employés dans le secteur de l'industrie est lié à l'augmentation des effectifs de tous ses sous-secteurs.

S'agissant de l'accroissement des effectifs dans le secteur des services, il est imputable à l'augmentation du nombre d'employés dans la majorité des sous-secteurs, notamment ceux des activités de soutien de bureau (+25,9%), de l'hébergement et la restauration (+10,5%), de l'information et la communication (+8,9%) et de l'enseignement (+3,3%). Toutefois, la diminution du nombre d'employés dans les sous-secteurs des activités artistiques, sportives et

récréatives (-3,1%), des activités spécialisées, scientifiques et techniques (-1,3%) du transport et de l'entreposage (-1,4%) et des activités financières et d'assurance (-0,3%), a limité la hausse notée dans le secteur des services.

Graphique 1 : Evolution du nombre d'employés salariés dans le secteur moderne



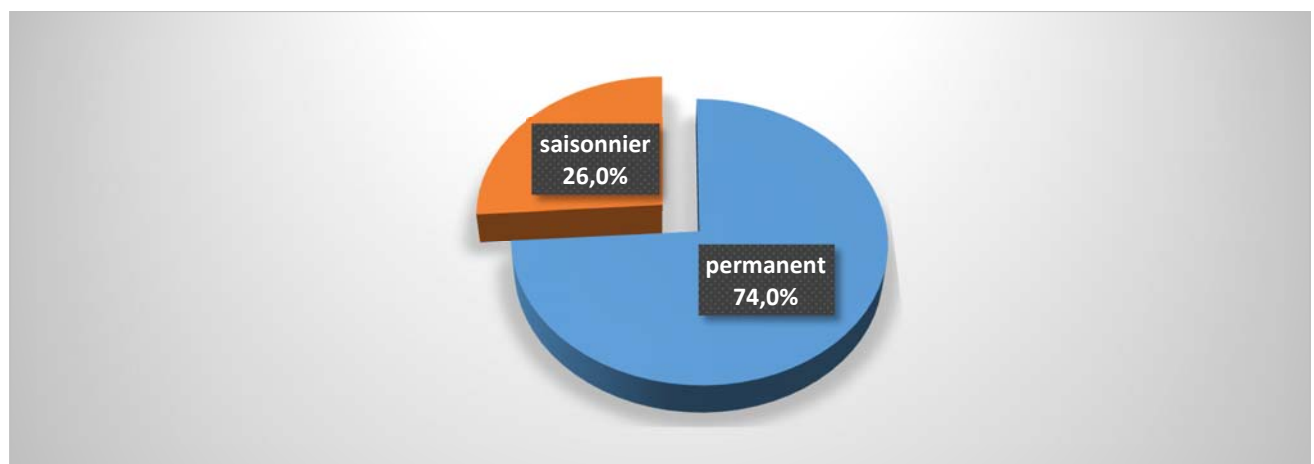
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

I.2. Répartition des employés selon le statut (permanent ou saisonnier)

L'analyse de la répartition du nombre d'employés dans le secteur moderne hors administration publique, selon le statut dans l'emploi, révèle une prédominance des permanents au quatrième trimestre 2021. En effet, un peu plus de 7 employés sur 10 dans le secteur moderne sont des permanents.

Par ailleurs, suivant le type d'activité (cf. tableau 2), il est noté une prédominance de l'emploi permanent dans la totalité des branches d'activités étudiées. Il convient tout de même de noter un recours assez important à des saisonniers dans les activités de l'enseignement (47,1%), de soutien de bureau (37,9%), de fabrication (37,2%) et des industries extractives (35,1%).

Graphique: 2: Proportion d'employés selon le statut dans l'emploi au quatrième trimestre 2021

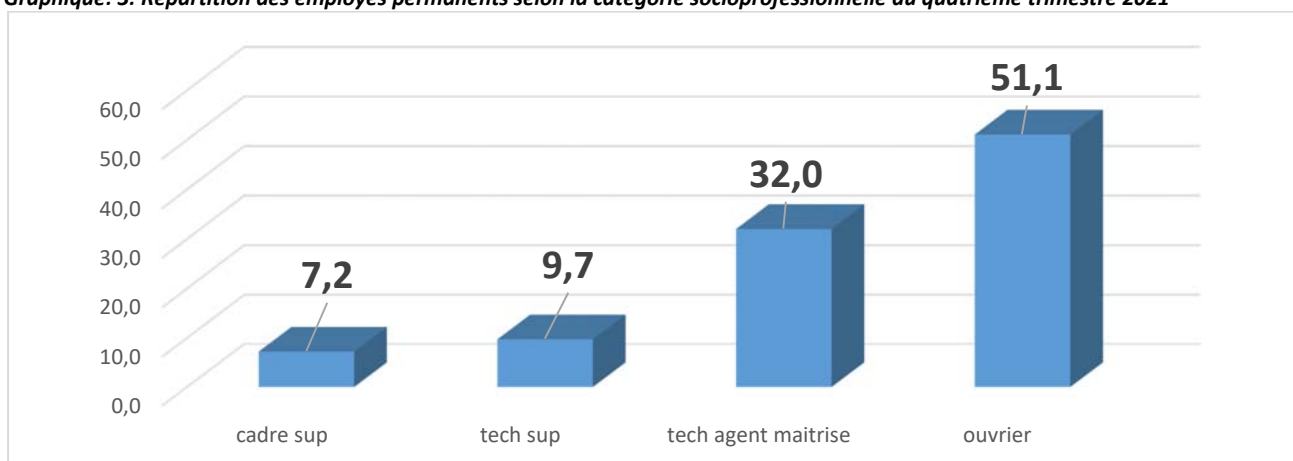


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

I.3. Répartition des employés permanents selon la catégorie socioprofessionnelle

La répartition du nombre d'employés permanents suivant la catégorie socioprofessionnelle, au quatrième trimestre 2021, laisse apparaître une prédominance des ouvriers (51,1%) dans le secteur moderne hors administration publique. Ils sont suivis des techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés qui représentent 32,0% des permanents. Les techniciens supérieurs et cadres moyens ainsi que les cadres supérieurs sont les moins représentés avec des proportions respectives de 9,7% et de 7,2%.

Graphique: 3: Répartition des employés permanents selon la catégorie socioprofessionnelle au quatrième trimestre 2021



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

L'analyse suivant le secteur d'activités (cf. tableau 3) montre également une prépondérance des ouvriers dans tous les sous-secteurs de l'industrie hormis ceux de « l'électricité et gaz » et de « l'eau », où il est noté une prédominance des « techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés » avec des proportions respectives de 60,9% et 48,3%. Par ailleurs, plus de sept employés sur dix, dans la construction (71,7%), sont des ouvriers. De même, dans le secteur du commerce, 47,3% des permanents sont de cette catégorie socioprofessionnelle au quatrième trimestre 2021.

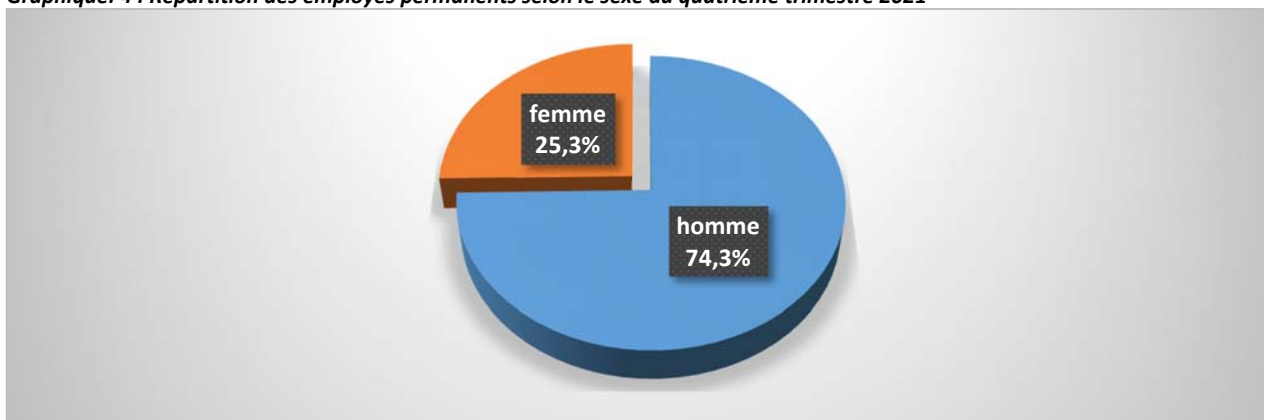
Dans les services, il est noté une certaine hétérogénéité suivant le sous-secteur. En effet, l'effectif des ouvriers est plus important dans l'hébergement et la restauration (79,5%), les activités des services de soutien et de bureau (79,4%), les activités artistiques, sportives et récréatives (62,7%), les activités immobilières (54,5%), les activités spécialisées, scientifiques et techniques (37,7%), ainsi que les activités pour la santé humaine et l'action sociale (43,6%), tandis que, les techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés sont les plus représentés dans les activités financières et d'assurance (62,6%), du transport et de l'entreposage (40,1%), de l'enseignement (38,0%) ainsi que de l'information et de la communication (31,4%).

I.4. Répartition des employés permanents selon le sexe

L'analyse de la répartition du nombre d'employés permanents dans le secteur moderne hors administration publique selon le sexe révèle une prédominance des hommes au quatrième trimestre 2021. En effet, 74,7% d'entre eux sont des hommes.

De même, suivant le type d'activité (cf. tableau 4), il est noté une prédominance des hommes dans l'effectif permanent de la quasi-totalité des branches d'activités. Il convient tout de même de signaler un recours, assez important, aux femmes dans le secteur des services, en particulier dans l'enseignement (50,2%), les activités pour la santé humaine et l'action sociale (45,1%), et les activités financières et d'assurance (44,2%).

Graphique: 4 : Répartition des employés permanents selon le sexe au quatrième trimestre 2021



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

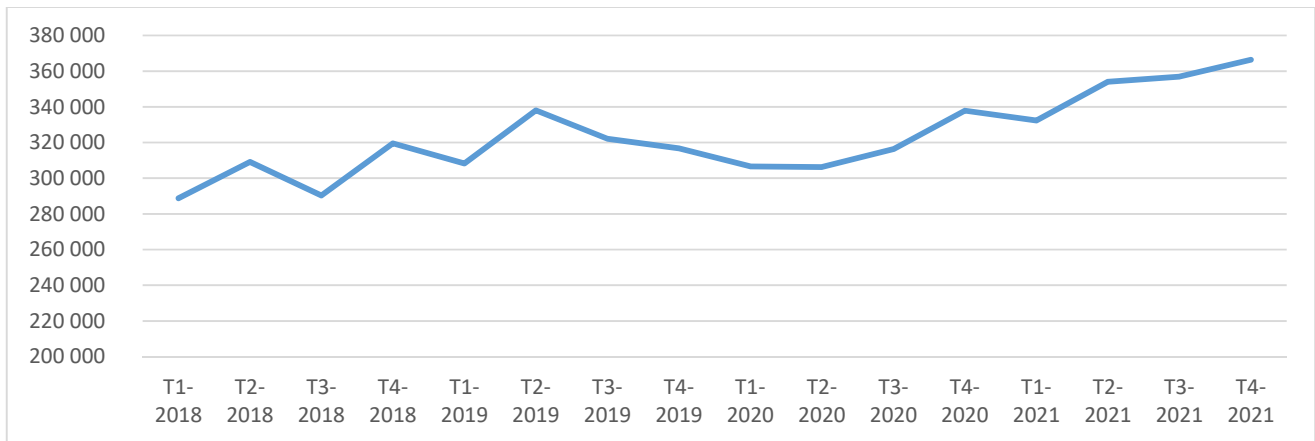
II. Analyse de la rémunération

II.1. Vue d'ensemble : une augmentation de la rémunération des travailleurs

Au quatrième trimestre 2021, la masse salariale dans le secteur moderne s'est établie à 366,4 milliards de FCFA contre 329,8 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 11,1%. Cet accroissement fait suite à l'augmentation de la masse salariale dans les secteurs de la construction (+38,3%), des services (18,8%) et de l'industrie (+1,8%). Dans le secteur du commerce, il est apparu légère une diminution de la masse salariale (-0,7%).

L'augmentation de la masse salariale des services est principalement liée à l'accroissement des rémunérations dans l'information et la communication (+123,4%), les activités de soutien et de bureau (+50,0%), l'hébergement et la restauration (32,1%), les activités artistiques, sportives et récréatives (+26,1%) et les activités de transport et d'entreposage (+10,9%). Le relèvement de la masse salariale dans l'industrie est consécutif à sa hausse dans les industries extractives (+23,4%) ainsi que celle des industries de production et distribution d'eau (+10,8%).

Graphique 5 : Evolution de la rémunération dans le secteur moderne hors administration publique



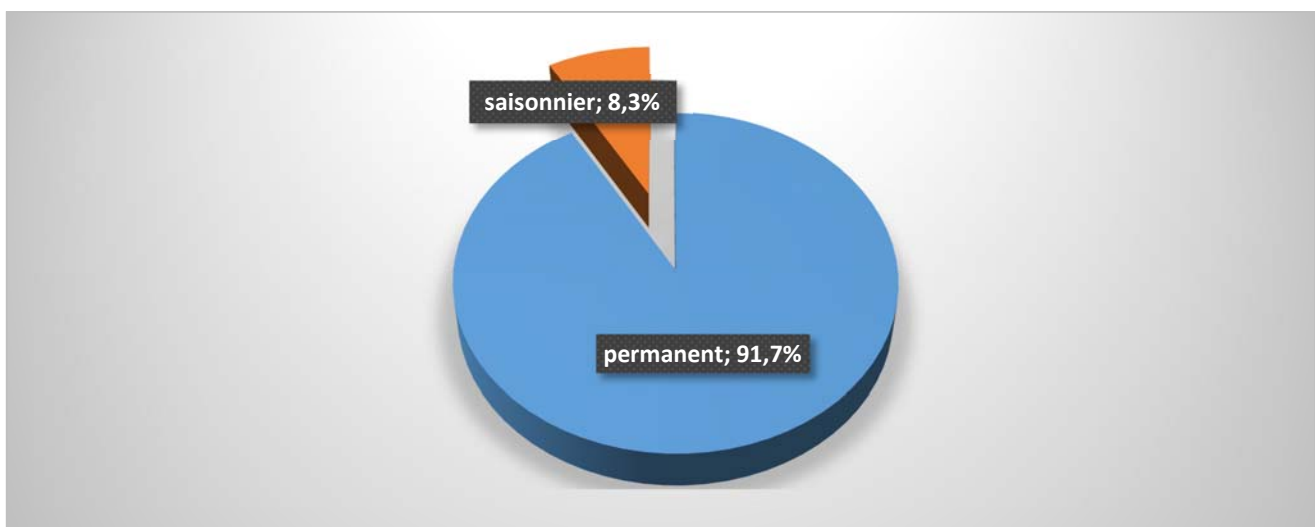
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

II.2. Répartition de la masse salariale selon le statut de l'emploi (permanent et saisonnier)

Parallèlement à la distribution des effectifs, une grande partie (91,7%) des salaires versés au quatrième trimestre 2021 par le secteur moderne est destinée aux permanents.

Par ailleurs, selon le type d'activité (cf. tableau 6), une distribution similaire est observée au quatrième trimestre 2021 pour la totalité des branches d'activités de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. Toutefois, une part assez considérable des rémunérations dans les sous-secteurs de la santé et de l'action sociale (19,3%), de la construction (19,6%), des services de soutien et de bureau (29,9%) et de l'enseignement (35,9%), est versée au personnel saisonnier.

Graphique 6 : Répartition de la masse salariale suivant le statut permanent ou saisonnier au quatrième trimestre 2021

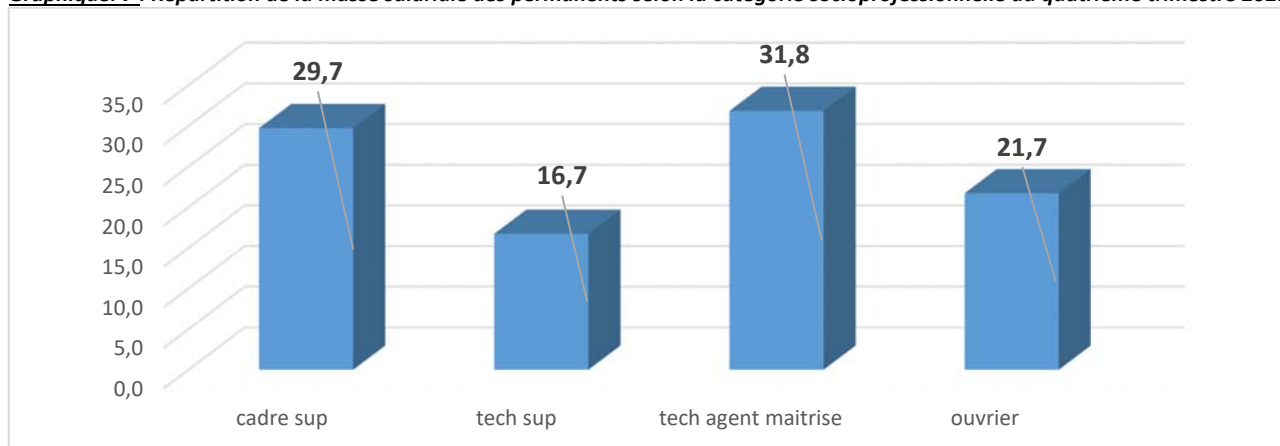


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

II.3. Répartition de la masse salariale des permanents selon la catégorie socioprofessionnelle

La répartition de la masse salariale des employés permanents suivant la catégorie socioprofessionnelle, au quatrième trimestre 2021, fait ressortir des disparités dans la distribution. En effet, 46,4% de la rémunération est versée à moins de 17% des effectifs permanents. En particulier, les cadres supérieurs et les techniciens supérieurs qui représentent, respectivement, 7,2% et 9,7% des effectifs permanents ont perçu, dans cet ordre, 29,7% et 16,7% de la rémunération globale. En revanche, les ouvriers qui représentent plus de la moitié des effectifs permanents (51,1%) au quatrième trimestre 2021 ont reçu 21,7% de la masse salariale sur la même période. Les techniciens et agents de maîtrise (32,0% des effectifs) ont, quant à eux, reçu 31,8% de la masse salariale.

Graphique: 7 : Répartition de la masse salariale des permanents selon la catégorie socioprofessionnelle au quatrième trimestre 2021



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Suivant le secteur d'activités (cf. tableau 7), la répartition de la masse salariale des permanents entre les différentes catégories socioprofessionnelles varie d'une branche d'activités à une autre. Ainsi, dans l'industrie, 31,8% de la masse salariale revient aux techniciens et agents de maîtrise et 27,8% aux ouvriers. Les cadres supérieurs et les techniciens supérieurs ont perçu respectivement, 21,1% et 19,3% de la rémunération dans l'industrie.

Dans le secteur de la construction, les ouvriers ont perçu 47,3% de la rémunération au moment où les cadres supérieurs et techniciens supérieurs ont, respectivement, reçu 23,7% et 13,5% de la masse salariale versée. Quant aux techniciens et agents de maîtrise travaillant dans la construction, ils ont perçu 15,4% de la masse salariale versée au quatrième trimestre dans ce secteur d'activités.

Au niveau du commerce, les cadres supérieurs ont perçu 36,1% de la rémunération du quatrième trimestre 2021. Les technicien et agents de maitrise ont reçu un peu plus du quart des rémunérations, tandis que les ouvriers et les techniciens supérieurs en ont reçu, respectivement, 20,2% et 17,0%.

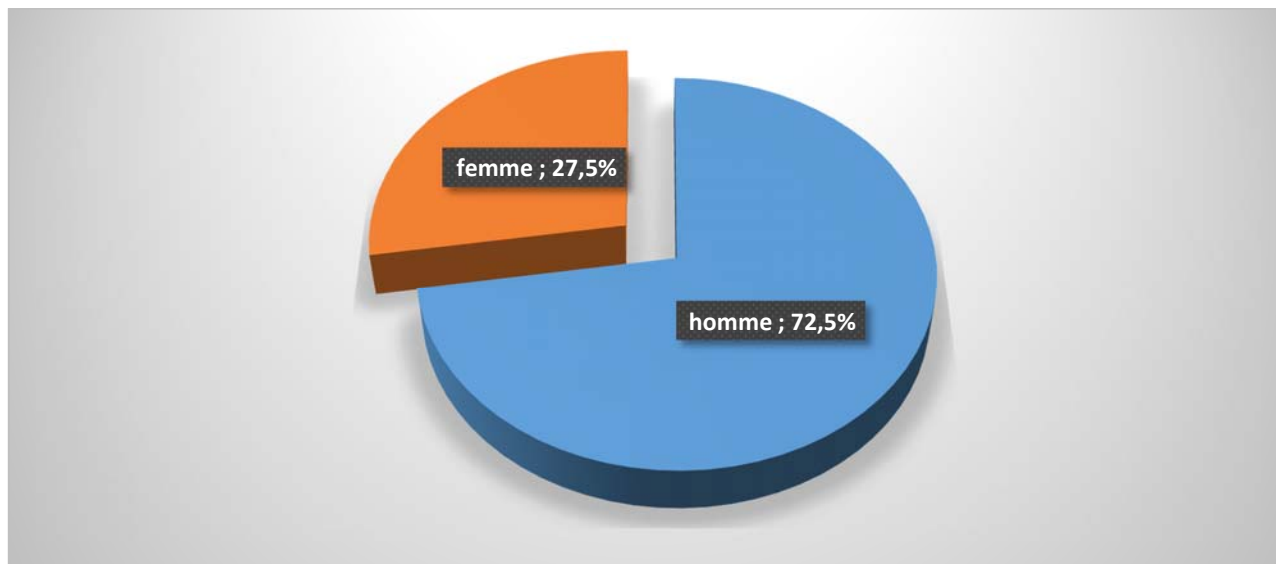
S'agissant des services, près de 68% de la masse salariale du quatrième trimestre 2021 est versée aux cadres supérieurs (33,3%) et techniciens et agents de maitrise (34,6%). Les ouvriers et techniciens supérieurs en ont reçu respectivement 16,6% et 15,5%.

II.4. Répartition de la masse salariale des permanents selon le sexe

Parallèlement à la distribution des effectifs, 72,5% des salaires versés aux permanents au quatrième trimestre 2021 sont perçus par les hommes.

Selon le type d'activité (cf. tableau 8), une distribution similaire est observée pour la totalité des branches d'activités hormis celle de la santé et de l'action sociale où 56,3% de la rémunération du personnel permanent est affectée aux femmes. Toutefois, une part assez considérable des rémunérations des permanents dans les sous-secteurs des activités spécialisées, scientifiques et techniques (44,8%), l'enseignement (43,0%) et des activités financières et d'assurance (41,0%) est versée aux femmes.

Graphique 8 : Répartition de la masse salariale suivant le sexe au quatrième trimestre 2021

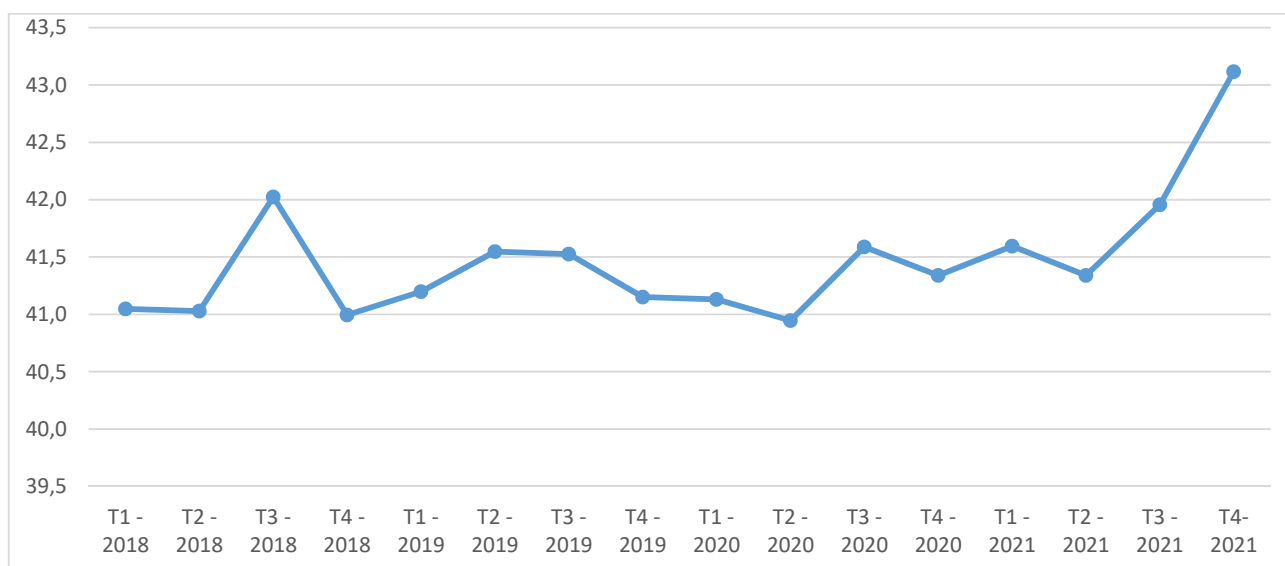


Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

III. Analyse des heures travaillées

La durée moyenne hebdomadaire travaillée par employé dans le secteur moderne hors administration publique est estimée à 41,9 heures au quatrième trimestre 2021 contre 41,3 heures au trimestre correspondant de l'année précédente, soit une augmentation de 1,2%. Cette situation est imputable principalement au relèvement des heures hebdomadaires moyennes travaillées dans le commerce (+3,4%), les services (+1,0%) et l'industrie (+0,5%). En revanche, sur la même période, le nombre d'heures hebdomadaires moyennes travaillées par employé dans la construction s'est replié de 0,1%.

Graphique 9 : Evolution du nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées par employé dans le secteur moderne hors administration publique



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Annexe

Tableau 1 : Nombre d'employés salariés par secteur d'activité au quatrième trimestre 2021

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 - 2020	T4 - 2021	Evolution (%) T4-21/ T4-20
INDUSTRIE dont ...	101 922	116 428	14,2
ACTIVITES EXTRACTIVES	3 626	3 851	6,2
ACTIVITES DE FABRICATION	93 663	106 552	13,8
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	3 168	3 719	17,4
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	1 465	2 306	57,4
CONSTRUCTION	27 676	27 489	-0,7
COMMERCE	43 515	49 041	12,7
SERVICES dont ...	135 472	144 581	6,7
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	11 904	11 735	-1,4
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	11 959	13 220	10,5
INFORMATION ET COMMUNICATION	7 499	8 168	8,9
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	58 261	58 070	-0,3
ACTIVITES IMMOBILIERES	880	880	0,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	1 906	1 880	-1,3
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	27 950	35 195	25,9
ENSEIGNEMENT	8 007	8 273	3,3
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	3 606	3 606	0,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	1 380	1 337	-3,1
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	2 119	2 218	4,7
EFFECTIF MOYEN	308 586	337 539	9,4

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 2 : Répartition de l'emploi dans le secteur moderne suivant le statut permanent ou saisonnier au quatrième trimestre 2021

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 2021		
	Permanents	Non permanents	Total
INDUSTRIE dont ...	64,5	35,5	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	64,9	35,1	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	62,8	37,2	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	93,3	6,7	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	98,1	1,9	100,0
CONSTRUCTION	67,6	32,4	100,0
COMMERCE	73,0	27,0	100,0
SERVICES dont ...	83,1	16,9	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	88,4	11,6	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	90,9	9,1	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	68,4	31,6	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	99,0	1,0	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	82,5	17,5	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	96,9	3,1	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	62,1	37,9	100,0
ENSEIGNEMENT	52,9	47,1	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	74,9	25,1	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	88,8	11,2	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	90,4	9,6	100,0
Ensemble	74,0	26,0	100,0

Source : ANSD /DSECN/DSC/BEC

Tableau 3 : Répartition des employés permanents selon la catégorie socioprofessionnelle au quatrième trimestre 2021n (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 2021				
	cadre sup	tech sup	tech ag. mait.	ouvrier	Total
INDUSTRIE dont ...	4,5	13,3	21,9	60,3	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	7,1	7,7	33,4	51,8	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	4,5	13,9	18,5	63,0	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	3,5	11,9	60,9	23,6	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	2,5	3,7	48,3	45,6	100,0
CONSTRUCTION	4,2	5,6	18,5	71,7	100,0
COMMERCE	7,9	9,9	35,0	47,3	100,0
SERVICES dont ...	9,2	8,1	39,5	43,2	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	5,6	27,1	40,1	27,2	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	4,0	12,4	4,1	79,5	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	31,8	29,0	31,4	7,7	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	10,5	0,5	62,6	26,4	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	12,1	9,1	24,2	54,5	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	24,5	23,8	14,0	37,7	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	4,1	5,9	10,5	79,4	100,0
ENSEIGNEMENT	7,2	18,4	38,0	36,4	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	11,6	24,3	20,5	43,6	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	9,2	16,8	11,4	62,7	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	0,4	0,2	1,2	98,1	100,0
Ensemble	7,2	9,7	32,0	51,1	100,0

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 4 : Répartition de l'effectif permanent dans le secteur moderne suivant le sexe au quatrième trimestre 2021 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 2021		
	Homme	Femme	Total
INDUSTRIE dont ...	88,6	11,4	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	88,1	11,9	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	89,4	10,6	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	78,0	22,0	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	81,5	18,5	100,0
CONSTRUCTION	91,2	8,8	100,0
COMMERCE	78,6	21,4	100,0
SERVICES dont ...	62,3	37,7	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	76,1	23,9	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	67,2	32,8	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	64,9	35,1	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	55,8	44,2	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	66,7	33,3	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	61,4	38,6	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	72,0	28,0	100,0
ENSEIGNEMENT	49,8	50,2	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	54,9	45,1	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	71,6	28,4	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	68,6	31,4	100,0
Ensemble	74,7	25,3	100,0

Source : ANSD /DSECN/DSC/BEC

Tableau 5 : Rémunération des employés salariés par secteur d'activité (en millions de FCFA)

SECTEURS D'ACTIVITES	T4- 2020	T4- 2021	Evolution (%) T4-21/ T4-20
INDUSTRIE dont ...	108 166	110 071	1,8
ACTIVITES EXTRACTIVES	8 929	11 015	23,4
ACTIVITES DE FABRICATION	82 747	82 264	-0,6
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	12 966	12 886	-0,6
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	3 524	3 906	10,8
CONSTRUCTION	13 932	19 264	38,3
COMMERCE	49 503	49 158	-0,7
SERVICES dont ...	158 160	187 910	18,8
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	17 855	19 798	10,9
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	4 204	5 553	32,1
INFORMATION ET COMMUNICATION	16 284	36 373	123,4
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	71 120	71 099	0,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	682	682	0,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	28 959	28 568	-1,3
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	12 520	18 780	50,0
ENSEIGNEMENT	2 908	3 068	5,5
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	1 103	1 083	-1,8
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	1 764	2 224	26,1
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	762	682	-10,6
Rémunération globale	329 761	366 402	11,1

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 6 : Répartition de la masse salariale suivant le statut permanent et saisonnier au quatrième trimestre 2021 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 2021		
	Permanent	Saisonnier	Ensemble
INDUSTRIE dont ...	88,2	11,8	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	85,0	15,0	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	86,4	13,6	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	100,0	0,0	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	96,3	3,7	100,0
CONSTRUCTION	80,4	19,6	100,0
COMMERCE	93,3	6,7	100,0
SERVICES dont ...	94,5	5,5	94,5
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	94,3	5,7	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	95,1	4,9	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	94,9	5,1	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	99,9	0,1	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	93,0	7,0	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	99,7	0,3	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	70,1	29,9	100,0
ENSEIGNEMENT	64,1	35,9	64,1
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	80,7	19,3	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	97,4	2,6	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	98,6	1,4	100,0
Rémunération globale	91,7	8,3	100,0

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 7 : Répartition de la masse salariale suivant la catégorie socioprofessionnelle au quatrième trimestre 2021 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 2021				
	cadre sup	tech sup	tech ag. mait.	ouvrier	Permanent
INDUSTRIE dont ...	21,1	19,3	31,8	27,8	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	19,5	13,4	41,5	25,5	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	24,9	21,1	23,9	30,1	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	5,8	16,0	62,0	16,2	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	6,1	10,7	54,0	29,2	100,0
CONSTRUCTION	23,7	13,5	15,4	47,3	100,0
COMMERCE	36,1	17,0	26,7	20,2	100,0
SERVICES dont ...	33,3	15,5	34,6	16,6	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	19,5	32,7	29,6	18,3	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	12,5	25,2	3,4	58,9	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	52,4	32,5	14,1	1,0	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	25,4	0,7	63,1	10,7	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	23,7	21,4	26,7	28,2	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	52,1	20,1	11,3	16,5	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	17,7	11,1	11,7	59,5	100,0
ENSEIGNEMENT	17,9	25,5	36,0	20,5	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	36,8	12,7	11,3	39,2	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	27,6	21,4	11,0	40,0	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	6,0	1,0	3,4	89,6	100,0
Rémunération globale	29,7	16,7	31,8	21,7	100,0

Source : ANSD /DSECN/DSC/BEC

Tableau 8 : Répartition de la masse salariale des permanents du secteur moderne suivant le sexe au quatrième trimestre 2021 (en %)

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 2021		
	Homme	Femme	Ensemble
INDUSTRIE dont ...	87,1	12,9	100,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	89,8	10,2	100,0
ACTIVITES DE FABRICATION	88,2	11,8	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	80,4	19,6	100,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	83,4	16,6	100,0
CONSTRUCTION	90,4	9,6	100,0
COMMERCE	75,4	24,6	100,0
SERVICES dont ...	62,2	37,8	100,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	72,0	28,0	100,0
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	68,4	31,6	100,0
INFORMATION ET COMMUNICATION	63,8	36,2	100,0
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	59,0	41,0	100,0
ACTIVITES IMMOBILIERES	67,2	32,8	100,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	55,2	44,8	100,0
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	74,1	25,9	100,0
ENSEIGNEMENT	57,0	43,0	100,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	43,7	56,3	100,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	74,3	25,7	100,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	68,6	31,4	100,0
Rémunération globale	72,5	27,5	100,0

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 9 : heures hebdomadaires moyennes travaillées par secteur d'activités

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 - 2020	T4- 2021	Evolution (%) T4-2021/T4-2020
INDUSTRIE dont ...	40,6	40,8	0,5
ACTIVITES EXTRACTIVES	40,2	40,0	-0,5
ACTIVITES DE FABRICATION	39,5	40,5	2,5
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	42,5	42,5	0,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS	40,0	40,0	0,0
CONSTRUCTION	41,1	41,1	-0,1
COMMERCE	42,8	44,3	3,4
SERVICES dont ...	40,9	41,3	1,0
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	40,0	36,7	-8,3
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	39,4	43,0	9,2
INFORMATION ET COMMUNICATION	35,0	40,1	14,5
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	47,4	45,6	-3,7
ACTIVITES IMMOBILIERES	40,0	40,0	0,0
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	37,5	39,9	6,6
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	42,2	42,0	-0,3
ENSEIGNEMENT	33,7	32,4	-3,8
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	50,2	50,2	0,0
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	44,3	44,3	0,0
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	40,2	40,2	-0,2
Heure hebdomadaire moyenne	41,3	41,9	1,2

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Champ couvert

La population cible de l'enquête comprend toutes les entreprises opérant sur le territoire national, qui ont au moins un travailleur rémunéré et qui s'activent dans le secteur moderne. Sont donc exclues les entreprises dont les activités relèvent principalement du secteur de l'agriculture, de la pêche, des services aux ménages privés, des organismes religieux, des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux ainsi que du secteur des services de la défense. La nomenclature d'activités utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT, Révision 1 (NAEMA, Rev1).

Modalité de tirage de l'échantillon

Les entreprises constituant l'échantillon sont sélectionnées selon un plan de sondage aléatoire simple stratifié avec comme base de sondage le répertoire du Recensement Général des Entreprises (RGE) et celui du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). L'univers des entreprises est stratifié selon un double critère : critère d'activités (sections d'activités de la NAEMA rév1) et critère de taille (effectif total du personnel permanent ou chiffre d'affaires des entreprises). Dans chaque section/branche d'activités on distingue les strates des grandes entreprises, des moyennes et des petites. Le tirage des entreprises composant les strates est effectué en deux étapes :

- ✓ première étape : les strates des entreprises de grandes tailles sont tirées de façon exhaustive (à probabilité égale à l'unité), en raison leur poids économique et de leur hétérogénéité.
- ✓ deuxième étape : les unités formant les strates des autres entreprises (moyennes et petites entreprises) sont tirées proportionnellement à la taille de leur strate dans chaque section d'activités : il s'agit d'un tirage aléatoire avec probabilité inégale d'une strate à l'autre.

Modalité de calcul des indicateurs

Pour estimer le nombre d'emploi, il est fait recours à l'estimateur d'Horvitz-Thompson.

L'estimation de la rémunération brute sur l'ensemble de la population d'entreprises est obtenue en agrégeant les salaires, les paiements spécifiques et les paiements des heures supplémentaires déclarés par chaque entreprise pondérés de leur poids respectif.

Les indicateurs des heures travaillées sont élaborés sur la base des heures moyennes hebdomadaires effectuées par chaque type d'employés suivant les différents secteurs d'activités. La durée de travail hebdomadaire moyenne pour une entreprise donnée est calculée sous forme de moyenne pondérée des heures déclarées pour les différentes catégories d'employés de l'entreprise par leurs effectifs.

Diffusion

Les indicateurs de l'EERH sont élaborés sur une périodicité trimestrielle et publiés 90 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'ANSD (www.ansd.sn).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Allé Nar DIOP**

Directeur Général Adjoint : **Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles par intérim : **Amath DIAGO**

Chef du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO & Ndoffene DIOUF & Alassane SARR**

Equipe de collecte : **Gana NDIAYE, Saidou Gallé NDIAYE, Fatoumata YADE, Abdou Maré NDIAYE, Sylvie B. D. SARR, Awa SEYDI, Nafy KANOUTE, Amadou SALL & Ibrahima BA & Laure Alice Valérie BADJI**

Diffusion : **EI Hadji Malick GUEYE & Alain François DIATTA**